

un rôle honteux à ses personnages, choisis dans les anciennes familles de France, sans que les descendants de celui qu'on aura flétri aient le droit de réclamer justice et vérité en faveur du nom qu'ils s'honorent de porter. La question est pendante entre M. Dumas et M. le comte d'Épinay-Saint-Luc, nom attribué par l'écrivain à l'un des mignons d'Henri III, dans le roman de *La Dame de Monsoreau*.

En général, M. Dumas professe très-peu de respect pour les réputations et les personnages historiques, même les plus purs et les plus justement considérés. Un affront immérité, une souillure gratuite, ne coûtent pas à sa plume quand il en doit rejaillir quelque incident inattendu, quelque opposition dramatique. Rien n'est sacré pour cet écrivain, pétrissant l'histoire au gré de son imagination capricieuse et trop souvent désordonnée. Sa pensée profane, irrévérencieuse, ne s'arrête ni devant le malheur ni devant la tombe, ni quelquefois même devant l'échafaud ! Nous connaissons telle page de son dernier roman, les *Mémoires d'un Médecin*, où l'oubli de toutes les convenances est poussé à un degré tel que M. Dumas, dans ses plus mauvais jours, n'avait encore rien offert de semblable. Comment oserons-nous exprimer que le romancier a fait servir à une scène lubrique deux noms sanctifiés par le martyre, ceux de Marie-Antoinette et de Louis XVI, et qu'il a méconnu tous les sentiments en racontant, de façon à faire monter le rouge au visage, la première nuit de nocce du petit-fils de Louis XV ? Nous n'en dirons pas davantage sur cette page honteuse, qui ne trouvera pas un comte d'Épinay-Saint-Luc pour la déchirer ; mais c'est assez montrer quelles tristes et déplorables images on est souvent exposé à rencontrer sous la plume de l'écrivain dont *le Constitutionnel* et *la Presse* viennent de se voir confirmer par autorité de justice le dangereux monopole.

Nous aurions voulu terminer cet appendice par quelques paroles élogieuses, afin de compenser la sévérité de nos jugements ; mais, pour rendre les traits de son modèle, le peintre n'a pas le choix des couleurs : ce n'est pas la faute de l'artiste si quelque pur rayon, quelque douce échappée de lumière, ne vient pas, en finissant, éclairer les teintes rembrunies de son tableau.

Auguste Ducoin.